

COLLEGE Gérard CAFE  
Boulevard Allègre cité scolaire  
97290 - LE MARIN  
☎ : 05.96.74.19.36

Le Marin, le 26 septembre 2024

mèl : [ce.9720447d@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720447d@ac-martinique.fr)

**NOTE D'INFORMATION**  
**Aux PARENTS D'ÉLÈVES**

**OBJET : Élection des Représentants de Parents au Conseil d'Administration**

Madame, Monsieur,

Les élections des Représentants des Parents d'Elèves du Collège Gérard CAFE se dérouleront le **VENDREDI 11 OCTOBRE 2024, à la Salle Polyvalente, de 7h30 à 12h30.**

**Il est important que vous participiez à cette élection, vu le rôle du Conseil d'Administration dans le fonctionnement et la vie de l'établissement.**

Je vous rappelle que chacun des parents d'une famille est électeur et éligible (BO n°27 du 7 juillet 2016, circulaire N°2006-137 du 25 Août 2006), sauf cas exceptionnel de retrait de l'autorité parentale et des beaux-pères et belles-mères qui n'ont pas d'autorité parentale sur l'enfant de leur conjoint.

**Chaque électeur ne dispose que d'une voix**, quelque soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement.

Deux modalités de vote vous sont proposées :

☞ **Le vote direct dans l'établissement** : le scrutin est ouvert, le **vendredi 11 Octobre 2024, dès 7h30 à la Salle Polyvalente** ; il sera clos à **12h30**, ce même jour. Vous devez vous présenter avec une pièce d'identité et le passage à l'isoloir est obligatoire.

☞ **Le vote par correspondance** : (cas des familles ne pouvant se déplacer)

**Il se fait du lundi 7 octobre au vendredi 11 Octobre 2024, 12h30 - heure limite.** (Par le biais des enfants – dépôts des votes dans une urne qui sera à la Vie Scolaire).

**MODALITÉS : 2 enveloppes de format différent.** Le bulletin de vote non modifié (sans aucune croix, ni inscription, ni trait ou rature) sera placé dans l'enveloppe vierge (rose), laquelle sera insérée dans l'autre enveloppe (blanche), celle qui comporte « *Elections de Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Administration* ».

Celle-ci sera complétée par les parents, ils mentionneront, au dos de l'enveloppe :

→ **Nom et prénom du responsable légal**

→ **Nom, prénom et classe de l'élève**

→ **Signature du responsable légal électeur** (Attention : l'absence de signature sur cette enveloppe extérieure équivaut à un vote nul)

**Le matériel de vote sera distribué aux élèves pour remise aux parents du jeudi 03 octobre au vendredi 04 octobre 2024.**

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Principale  
Danielle DUBONIN  
LE MARIN

